

Communiqué

Pour diffusion immédiate

INAUGURATION DU PARC DU SENTIER DE LAC-ETCHEMIN

Lac-Etchemin, le 7 octobre 2014 - La Municipalité de Lac-Etchemin et Hydro-Québec ont procédé, le mardi 7 octobre 2014, à l'inauguration du Parc du Sentier situé en face de l'entrée du Camping Lac-Etchemin et à proximité de l'accès au sentier pédestre écologique de la Haute-Etchemin. Ce projet confirme les efforts soutenus par la Municipalité de Lac-Etchemin, entre autres, pour améliorer le cadre de vie des familles de Lac-Etchemin. Il a permis de doter la collectivité lacetcheminoise d'un lieu propice à la détente dans un environnement bucolique de grande qualité.



Cet aménagement a été réalisé, en partie, grâce au Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec. En effet, la contribution d'Hydro-Québec à cette initiative s'élève à 42 044 \$ alors que son coût total est établi à environ 75 000 \$. Ainsi, la part municipale à ce projet d'aménagement s'élève à près de 33 000 \$, principalement pour les granulats, le pavage de la rue et du stationnement, la réfection de deux ponceaux et de la clôture, le panneau de signalisation et l'utilisation de la main d'œuvre et de la machinerie municipale. L'aide financière d'Hydro-Québec aura permis de financer tout le mobilier urbain, les aménagements paysagers et la magnifique gloriette, pièce centrale de ce bel aménagement.

« Hydro-Québec est fière de participer au développement des communautés en s'associant à des projets significatifs pour le milieu. Le projet du Parc du Sentier répond en tous points aux objectifs poursuivis par notre programme et permet des retombées concrètes, positives et immédiates », indique Chantal Gilbert, conseillère – Relations avec le milieu à Hydro-Québec.

À la municipalité de Lac-Etchemin, le maire Harold Gagnon souligne que *« le sentier écologique est accessible à l'année pour toute la population, et ce, gratuitement. Son*

utilisation est prisée, entre autres, par une clientèle familiale qui apprécie cette activité qui favorise la mise en forme et les saines habitudes de vie. Conséquemment, les aménagements et les travaux complétés au Parc du Sentier constituent une continuité et un prolongement harmonisés avec la vocation du site du sentier pédestre et d'interprétation. Il est évident que les travaux d'aménagement du Parc du Sentier s'implantent dans un contexte réel de développement durable de par leur nature même telle la bonification apportée à l'accueil de ce site naturel qui se concrétise par un accès amélioré et invitant».

Le plan d'aménagement du parc a été effectué par Mme Annie Turmel, consultante en architecture du paysage, les travaux d'aménagement paysager ont été confiés à l'entreprise Horto Verdi et divers travaux sur les lieux ont été réalisés en régie par les employés municipaux. Ce projet était sous la responsabilité de M, Richard Tremblay, directeur des Services publics Urbanisme et Environnement.

Le PMVI s'applique aux nouveaux projets de transport d'électricité. Les organismes admissibles sont invités à participer à ce programme et à proposer à Hydro-Québec des initiatives de mise en valeur intégrée. Hydro-Québec verse aux organismes admissibles un montant équivalant à 1 % de la valeur initialement autorisée des nouvelles installations de transport d'énergie. Dans ce cas-ci, les aménagements du Parc du Sentier ont été réalisés suite à la construction de la ligne de transport pour le raccordement du parc éolien du Massif-du-Sud. Hydro-Québec a mis à la disposition de l'ensemble des organismes admissibles un montant de 182 800 \$.



- 30 -

Pour information : Municipalité de Lac-Etchemin
 Laurent Rheault, M.A.P., OMA
 Directeur général/secrétaire-trésorier
 Tél. (418) 625-4521
 Courriel : munetchemin.lr@sogetel.net

Hydro-Québec
Chantal Gilbert
Conseillère – Relations avec le milieu
418 845-7090